CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E165395** **VALABLE JUSQU'AU** **27/06/2027**

ÉDITÉ LE 31/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/02/2014

Raison sociale : DARIYA

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/04/2021

Capital : 250 000

97 IMPASSE DE TOULOUSE
ZA TAVERNIER
31150 BRUGUIERES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE 801145152

Siret : 801 145 152 00048

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 7179274

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 6193452004

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 6193452004

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 05 67 00 55 80 **Fax :**

Portable : 06 71 36 29 63

Responsabilité légale :
SHEVCHUK VALENTYN PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : societedariya@gmail.com

Effectif moyen : 33 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 746 659 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante)	33	24/05/2023
6314	Carrelages - revêtements dans des locaux à fortes sollicitations particulières		25/06/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 31/03/2026 16:31

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.